

SABLET

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE



SOLiHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
VAUCLUSE

Conçu par	COMMUNE
Dressé par	SOLiHA84
JB.PORHEL	Responsable pôle Urbanisme
G.JUDAS	Assistant d'études Urbanisme



PIECE N° **2**

Plan Local d'Urbanisme

Modification n° 2

Extrait de zonage
Echelle 1/1500

19/10/2023

SOMMAIRE

LEGENDE:	2
-----------------------	----------

EXTRAIT DE ZONAGE :	3
----------------------------------	----------

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES :	4
--	----------

LEGENDE

LEGENDE



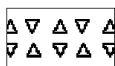
Emplacements réservés



Secteurs faisant l'objet d'orientations
d'aménagement et de programmation



Espaces boisés classés



Terrains cultivés à protéger en
zone urbaine (L.151-23 du CU)



Jardins d'agrément à caractère boisé
à préserver (L.151-19 du CU)



Élément bâti à préserver (L. 151-19 du CU)



Servitudes applicables à l'ancienne
décharge municipale

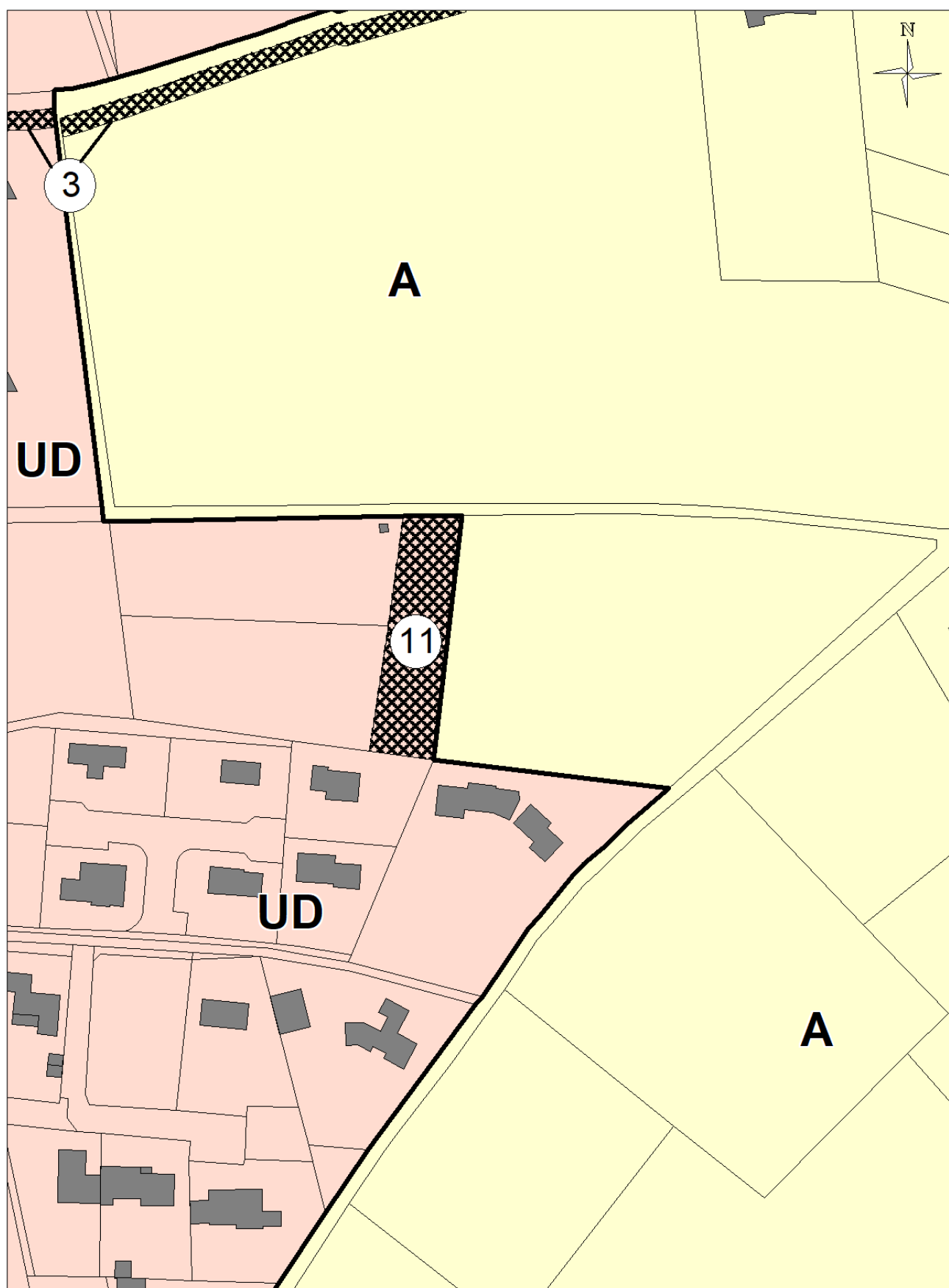


Enveloppe du PPRi de l'Ouvèze



Nouvelles constructions

EXTRAIT DE ZONAGE



LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N° - Destination - Bénéficiaire – Superficie

- 1- Extension du club de tennis - Commune - 2 935 m²
- 2- Création d'un bassin de rétention - Commune - 5 774 m²
- 3- Elargissement Chemin des Combes - Commune - 1 087 m²
- 4- Création d'un emplacement d'enlèvement des ordures - Commune - 96 m²
- 5- Elargissement du Chemin de la Jacquette - Commune - 277 m²
- 6- Création d'un bassin de rétention - Commune - 9 364 m²
- 7- Création d'un emplacement d'enlèvement des ordures - Commune - 185 m²
- 8- Elargissement du Chemin Saint-Roch - Commune - 550 m²
- 9- Elargissement du chemin de Saint-André - Commune - 3 064 m²
- 10- Création d'une voie publique - Commune - 1 689 m²
- 11- Extension du cimetière - Commune - 1 060 m²
- 12- Création d'une voie publique - COPAVO - 3 976 m²
- 13- Supprimé
- 14- Création d'une aire de covoiturage - Commune - 1 158 m²
- 15- Création d'une salle des fêtes - Commune - 3 269 m²
- 16- Elargissement de la RD 23 - Département - 9 200 m²
- 17- Création d'une voie piétonne - Commune - 375 m²
- 18- Création d'une voie piétonne - Commune - 385 m²
- 19- Création d'une voie piétonne - Commune - 242 m²